

Incendie et désordres dus au bailleur dans un Bar Tabac PMU

« J'ai les nerfs solides et je suis plutôt philosophe mais sans l'aide de mon expert d'assuré, je ne sais pas trop où je serais aujourd'hui.

En 2006, j'ai repris un bar en région parisienne et les ennuis ont alors commencé. Les toilettes refoulaient et après avoir fait désengorgé plusieurs fois, le problème persista. Les clients sont partis et la réputation de mon bar devint catastrophique. En face de moi, j'avais un bailleur et un syndic avec de gros moyens et qui employaient des conseils face auxquels je ne faisais pas le poids. Heureusement, j'ai été mis en relation avec la société Anteac, expert d'assuré, par mon expert comptable : « Ils aident les victimes de sinistres à obtenir le meilleur dédommagement possible de la part des compagnies d'assurance », m'a-t-il dit.

M. Pérot a été très efficace. Grâce à lui, le bailleur et le syndic ont été assignés et un expert nommé qui a établi que le diamètre des canalisations était trop petit. Je n'en suis pas revenu lorsque j'ai vu le chiffrage des dommages et de la perte financière fait par la société Anteac. Jamais je n'aurais demandé autant. Il faut dire que le bar a été fermé pendant 2 ans parce que le bailleur et le syndic refusaient de faire les travaux. La canalisation a été désengorgée trente fois ! J'y ai perdu mes licences de PMU, du Loto et du tabac. En plus de la perte de chiffre d'affaires, C'est la valeur du fonds lui-même qui était largement diminuée.

Pendant que je me battais par avocats interposés contre le syndic et le bailleur pour leur faire faire les travaux de réparation des canalisations, j'ai aussi eu le droit à un incendie et j'ai du baisser le rideau pendant 6 mois. Là aussi, l'Expert d'Assuré a été très utile. Dans ces moments-là, on n'est pas au mieux de sa forme. Le sentiment qui domine est plutôt l'abattement. J'étais prêt à me battre pour obtenir gain de cause mais je n'avais aucune idée de ce qui se pratique en pareil cas. Avoir un expert d'assuré indépendant comme Dominique Pérot fait une énorme différence.

J'ai cumulé les ennuis pendant 6 ans et quand je regarde ce que j'ai obtenu grâce à M. Pérot en comparaison de ce que j'étais prêt à accepter, je lui suis infiniment reconnaissant. Sans parler du soutien moral que ses interventions ont représenté. Je suis un battant et tant que je suis en vie, je peux me relever, mais sans mon expert d'assuré, je me serais relevé beaucoup plus difficilement et en nettement moins bon état. »

M. Foudad, Gérant

03 44 26 80 54 - anteac@anteac.fr - www.anteac.fr



Expert d'assuré incendie Paris avec perte d'exploitation,
indemnisation sinistre dégâts des eaux, expert indépendant.

Témoignage recueilli par Etienne Pluvinage : MILALMA SARL - www.enviedebouger.fr